

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marjolainecroteau-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f6df0a0aff09874434ed785>

Date d'obtention : 2025-02-24 16:22:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention permet une uniformité, une collaboration entre l'école, le service de police et le DPCP.

Un protocole clair

Ce veut un outil de bienveillance auprès des jeunes impliquées.

Qu'il s'agit d'un protocole clair, qui permet de savoir comment agir selon, s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

La méthode permet d'augmenter l'efficacité et la rapidité de l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

M'assurer que, lorsque j'ai à intervenir dans un cas de SEXTO, tout soit fait correctement et efficacement, en utilisant la trousse à cet effet.

M'assurer de distinguer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif et appliquer le protocole.

Je sais maintenant ce que je dois faire, comment le faire et surtout, quoi ne pas faire (regarder photo/vidéo; ne pas compléter la grille si acte malveillant...)

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais prendre connaissance des photos/vidéos.

Être une personne bienveillante afin que les élèves se sentent en confiance.

Rencontrer l'élève seul, bien l'identifier, compléter chaque question (N/A si pas applicable) de la grille d'évaluation, 2 signatures du document.